



Office des propriétaires
Boulevard Brand Whitlock, 87
1200 Woluwe-Saint-Lambert
Tél. : 02-268.17.77
Fax : 02-268.17.87
N° I.P.I. : 504.235

Bruxelles, le 13 novembre 2023

ACP LE LEMAN (N. Entr. : BE0850.133.734)
Avenue Henri Dunant, 4
1140 Bruxelles
Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 13 Novembre 2023

Suivant la liste de présences signée, l'Assemblée compte :

Copropriétaires présents	12	sur 73	16.44 %	17650.00
Copropriétaires représentés	12	sur 73	16.44 %	18100.00
Copropriétaires absents	49	sur 73	67.12 %	63950.00
Totaux	73	sur 73	100.00 %	99700.000
AG valide en participants	24		32.88 %	
AG valide en quotités	35750.00		35.86 %	

Le 13 Novembre 2023 à , les copropriétaires de l'immeuble à se sont réunis en assemblée générale sur convocation régulière adressée par le syndic à tous les copropriétaires.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les copropriétaires présents et par les mandataires de ceux qui se sont fait représenter. Le quorum étant atteint, les membres peuvent débattre de l'ordre du jour.

1. Nomination du président de séance

A la majorité des Copropriétaires présents ou représentés la résolution est votée comme suit:

Monsieur [REDACTED] est nommé président.

1. Nomination du président de séance	Oui	40 350.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	40 350.00	-	
	Abstention / Absents	59 350.00	-	
NON				
ABSTENTIONS	-			

2.Nomination du secrétaire de séance

A la majorité des Copropriétaires présents ou représentés la résolution est votée comme suit:

Madame [REDACTED] est nommée secrétaire

2.Nomination du secrétaire de séance	Oui	40 350.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	40 350.00	-	
	Abstention / Absents	59 350.00	-	
NON				
ABSTENTIONS	-			

3.Approbation des comptes clôturés au 31/12/2022

A la majorité des Copropriétaires présents ou représentés la résolution est votée comme suit:

3.Approbation des comptes clôturés au 31/12/2022	Oui	39 100.00	96.90 %	Majorité absolue
	Non	1 250.00	3.10 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	40 350.00	-	
	Abstention / Absents	59 350.00	-	
NON	[REDACTED]			
ABSTENTIONS	-			

4. Décharges

4.1.Décharge au Conseil de copropriété (2022)

A la majorité des Copropriétaires présents ou représentés la résolution est votée comme suit:

4.1.Décharge au Conseil de copropriété (2022)	Oui	40 350.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	40 350.00	-	
	Abstention / Absents	59 350.00	-	
NON				
ABSTENTIONS	-			

4.2. Décharge au Commissaire aux comptes (2022)

A la majorité des Copropriétaires présents ou représentés la résolution est votée comme suit:

4.2. Décharge au Commissaire aux comptes (2022)	Oui	39 000.00	96.65 %	Majorité absolue
	Non	1 350.00	3.35 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	40 350.00	-	
	Abstention / Absents	59 350.00	-	
NON	[REDACTED]			
ABSTENTIONS	-			

4.3. Décharge au Syndic (2022)

A la majorité des Copropriétaires présents ou représentés la résolution est votée comme suit:

4.3. Décharge au Syndic (2022)	Oui	37 700.00	96.79 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	1 250.00	3.21 %	
	Voix exprimées	38 950.00	-	
	Abstention / Absents	60 750.00	-	
NON	[REDACTED]			
ABSTENTIONS	[REDACTED]			

5.Présentation du budget 2024

A la majorité des Copropriétaires présents ou représentés la résolution est votée comme suit:

Il est proposé de voter un budget de 170.000 €

5.Présentation du budget 2024	Oui	30 250.00	77.66 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	8 700.00	22.34 %	
	Voix exprimées	38 950.00	-	
	Abstention / Absents	60 750.00	-	
NON	[REDACTED]			
ABSTENTIONS	[REDACTED]			

6.Décision quant à effectuer un appel de fonds trimestriels pour couvrir les charges de 2024.

A la majorité des Copropriétaires présents ou représentés la résolution est votée comme suit:

6.Décision quant à effectuer un appel de fonds trimestriels pour couvrir les charges de 2024.	Oui	40 350.00	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0.00	0.00 %	
	Voix exprimées	40 350.00	-	
	Abstention / Absents	59 350.00	-	
NON	[REDACTED]			
ABSTENTIONS	-			

7. Décision quant à appeler une cotisation trimestrielle au fonds de réserve

A la majorité des Copropriétaires présents ou représentés la résolution est votée comme suit:

Il est décidé d'alimenter le fonds de réserve de 50.000€ pour l'exercice 2024.

7. Décision quant à appeler une cotisation trimestrielle au fonds de réserve	Oui	35 950.00	95.99 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	1 500.00	4.01 %	
	Voix exprimées	37 450.00	-	
	Abstention / Absents	62 250.00	-	
NON	[REDACTED]			
ABSTENTIONS	[REDACTED]			

8. Décision quant à augmenter le fonds de roulement

A la majorité des Copropriétaires présents ou représentés la résolution est votée comme suit:


8. Décision quant à augmenter le fonds de roulement	Oui	1 350.00	3.59 %	Majorité absolue
	Non	36 250.00	96.41 %	
	Voix exprimées	37 600.00	-	
	Abstention / Absents	62 100.00	-	
NON	[REDACTED]			
ABSTENTIONS	CHIRITA T & I			

9. Lecture et signature du procès-verbal

Le président



Le Syndic



Les Propriétaires
12 rue de Brand
12000 Melleire Saint Lambert
Tél : 02 26 17 77
Fax : 02 26 17 77